



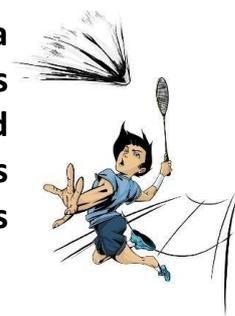
Brassage d'accension CEJ

***Vendredi 22, samedi 23 et dimanche
24 septembre 2023***

***Au CREPS & Vélodrome de Bourges
48 avenue du Maréchal-Juin, 18000 Bourges***



Le Comité Départemental du Cher est heureux d'accueillir la première étape du nouveau circuit fédéral de compétitions jeunes sur son territoire. Ce type d'évènement national correspond pleinement à notre politique locale, fort des différentes expériences notamment avec l'organisation des Brassages Nationaux Poussins depuis plusieurs années.



La compétition s'inscrivant au sein du nouveau circuit fédéral des compétitions Jeunes, l'ensemble du règlement est à retrouver ici : https://gdb.ffbad.org/2023-2024/Src/GDB-04/GUI04.04_VS_BACReglement.pdf

Dates et horaires de la compétition :

Du vendredi 22 septembre au Dimanche 24 septembre :

- ⇒ Vendredi 22 septembre : 16h à 20h
- ⇒ Samedi 23 septembre : 9h à 20h
- ⇒ Dimanche 24 septembre : 9h à 13h

Les horaires sont donnés à titre indicatif et pourront évoluer au regard du nombre d'inscrits.

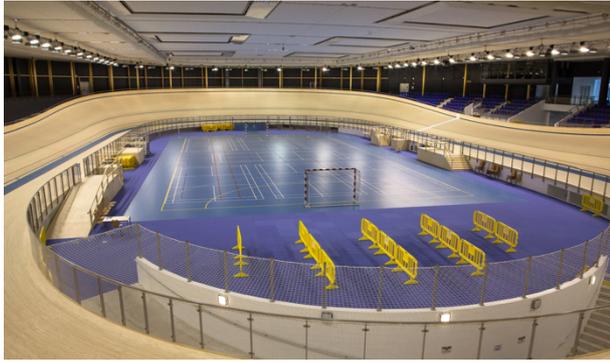
Lieu de la compétition :

La compétition se déroulera dans 2 salles sur le CREPS de Bourges. (2 minutes à pied)

- ⇒ Halle des sports : 12 terrains



⇒ Vélodrome : 7 terrains



Tableaux :

La compétition proposera les tableaux suivants :

- ⇒ Simple Homme et Simple dame U12 (B1)
- ⇒ Simple Homme et Simple dame U13 (B2)
- ⇒ Simple Homme et Simple dame U14 (M1)
- ⇒ Simple Homme et Simple dame U15 (M2)

Modalités d'inscription :

Date limite d'inscription : Jeudi 7 septembre 2023 à 23h59

Les inscriptions se font en ligne sur badnet via le lien suivant :

<https://badnet.fr/tournoi/public?eventid=19840>

Règlement des inscriptions : le paiement se fait sous Badnet. Les frais d'inscription à payer en ligne au moment de l'inscription à l'intention de la F.F.BaD sont d'un montant de 25 euros.

IMPORTANT : Les joueurs doivent être licenciés à la date du tirage au sort soit le 14 septembre (licence saisie et validée par la ligue, après réception du paiement). A défaut, les joueurs ne seront pas admis au tournoi.

En cas de forfait involontaire, annoncé après le tirage au sort, et dûment justifié, la somme correspondante pourra être remboursée sur demande par mail à audrey.poupard@ffbad.org

Restauration :

Une buvette sera proposée sur chaque salle, à savoir une sur la Halle des sports et une au Vélodrome.

Récompenses :

La formule du tournoi permet à tous les joueurs d'avoir 4 ou 5 matchs de simple. Un tableau de consolation sera proposé pour les 3^{ème} et 4^{ème} de Poule.

Les tableaux en élimination directe se terminant au niveau des ¼ de finale, **il n'y aura pas de récompense attribuée aux joueurs.**

Hébergement :

Pour cette compétition, le CREPS n'a pas de disponibilité pour l'hébergement des personnes, néanmoins les hôtels suivants sont situés en proximité.

Hôtels avec bus de ville :

⇒ INTER-HOTEL LE BERRY (4kms – en face la gare de Bourges) : 3 place du général Leclerc, 18000 Bourges - 02 48 65 99 30.

⇒ IBIS (6kms) : rue Vladimir Jankélévitch, 18000 Bourges - 02 48 65 89 99

Hôtels avec moyen de transport conseillé :

⇒ BALLADIN (7kms) : Route de Vierzon, 18230 St Doulchard - 02 48 65 85 85

⇒ IBIS STYLES (10kms) : ZAC de l'échangeur, 3 rue Joseph Aristide Auxenfants, 18000 Bourges- 02 48 26 33 66.

⇒ 1er CLASSE (10kms) : ZAC de l'échangeur, 18000 Bourges- 02 48 21 13 20

B&B (10kms): ZAC de l'échangeur, 4 allée Charles Pathé, 18000 Bourges- 08 92 78 80 19

Transports :

Bus desservant le CREPS (ligne A – station CREPS). Les bus seront GRATUIT à partir du 1er Septembre. Une plaquette avec les horaires des Bus sera communiquée.

Plan Ligne A : [télécharger](#)

<https://www.agglobus.com/se-deplacer/lignes-et-horaires>



Volants :

Tous les matchs devront se jouer en volants plumes homologués au moins standard par la FFBaD.

Les Volants sont à la charge des joueurs.

Le volant officiel de la compétition sera le PERFLY 960, également en vente dans la salle.

Juges-Arbitre et Arbitres :

Le Juge-arbitre principal du tournoi est Jean-Loup BOURDIN. Il sera secondé par Pierre Vassal, Valéry Jacob et Mickaël Vaugoyeau.

Le tournoi se déroule en auto arbitrage. Certains ¼ de finales des tableaux principaux pourront être arbitrés, dans la mesure du possible. Le Juge-arbitre ou un de ses adjoints peut désigner si possible un arbitre pour un match à la demande fondée d'un joueur.

Contacts & Informations :

Pour l'organisation :

Comité : Jessica Batut, jessica.batut@cdbad18.org / 06 99 36 18 00

Pour le sportif :

FFBaD : Audrey Poupard, audrey.poupard@ffbad.org / 01 49 21 09 73

Loïc Parlon, loic.parlon@ffbad.org / 06 98 93 89 10